



LESNEVEN
Cœur du Léon / Kalon bro Leon

COMMUNE DE LESNEVEN

29260

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Délibération du 03 juillet 2025 – N° 8

L'An deux mil vingt-cinq, le 03 juillet, à 18 h 30, le Conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la mairie, en séance publique, sous la présidence de Mme BALCON, Maire.

Étaient présents : Mme BALCON, M. QUINQUIS, Mme CHAPALAIN, M. CORNIC, Mme LE BIHAN, M. LE VOURCH, M. KERMARREC, Mme MARTIN, MM. BOIVIN, BOUCHARÉ, QUELLEC, AUFFRET, Mme MOUSSET, M. ZANCHI, Mme BONNO, MM. GOURIOU, LOAEC, Mmes BERTHOU, RUSCIO.

Absents ayant donné procuration : Mme MORVAN à Mme CHAPALAIN, Mme LABASQUE à Mme MARTIN, Mme ACQUITTER-SALIOU à Mme LE BIHAN, M. HABASQUE à M. QUINQUIS, M. BIANEIS à Mme BALCON, M. CABON à M. LOAEC, Mme VARNIER à Mme BERTHOU.

Absents : M. JACQ

M. BOUCHARÉ a été nommé secrétaire de séance.

OBJET : Tarifs périscolaires au 1er septembre 2025

DATE DE CONVOCATION
27/06/2025
Nombre de conseillers
En exercice : 27
Présents : 19
Votants : 26
Dont 7 procurations

Nature des Prestations	TARIFS EN EUROS		% evol 24/25
	Votés en décembre 2024	Rentrée 2025/2026	
<u>Périscolaire</u>	-	-	-
<u>Garderie du matin et du soir des écoles publiques</u>			
* par demi-heure entamée, par enfant lesnevien	0,70 €	0,80 €	14,29%
* par demi-heure entamée, par enfant communes extérieures	1,40 €	1,60 €	14,29%
* quart d'heure de dépassement	5,00 €	5,00 €	
Goûter	0,53 €	0,60 €	13,21%
<u>Cantine</u>			
Enfant Lesnevien			
Tranche 1 (QF 0 à 699€)	1,00 €		
Tranche 1 (QF 0 à 899€)		1,00 €	
Tranche 2 (QF 700 à 899€)	3,00 €		23,33%
Tranche 3 (QF 900 à 1099€)	3,50 €		5,71%
Tranche 2 (QF 900 à 1099€)		3,70 €	
Tranche 4 (QF 1100€ et +)	4,00 €		5,00%
Tranche 3 (QF 1100€ et +)		4,20 €	

Enfant non-lesnevien			
Tranche 1 (QF 0 à 699€)	1,00 €		
Tranche 1 (QF 0 à 899€)		1,00 €	
Tranche 2-3-4 (QF 700 et +)	6,00 €		8,33%
Tranche 2-3 (QF 899 et +)		6,50 €	
Adulte	6,00 €	6,50 €	8,33%
Personnel municipal école – AESH	2,00 €	2,00 €	
Tarif majoré	7,00 €	7,50 €	7,14%

Il est demandé au Conseil municipal de se prononcer sur les modifications tarifaires des prestations périscolaires.

Avis de la commission « Jeunesse – Vie scolaire – Petite enfance – Accueil périscolaire » : favorable

Avis de la commission « Finances – Administration générale » : favorable

Pour extrait conforme,

Le Maire,



Le Secrétaire,
Julien BOUCHARÉ